

Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Présentation de la Maison de la Métropole (MDM)

La Maison de la Métropole de Craponne est une antenne de la Maison de la Métropole de Tassin la Demi-Lune à laquelle elle est rattachée, qui est située 119-121 avenue Charles-de-Gaulle, 69160 Tassin-la-Demi-Lune.

La Maison de la Métropole de Craponne, en matière d'action sociale a pour mission de répondre aux demandes des usagers dans des domaines variés : social, santé, perte d'autonomie, dépendance, handicap, enfance, insertion.

Les agents d'accueil sont à votre disposition pour répondre à vos questions et vous orienter vers le service approprié.

Le service de la Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Le service de PMI est une structure de santé publique de proximité proposée aux parents et futurs parents.

A Craponne, ce service se situe à La Maison de la Métropole. C'est un service gratuit de la Métropole pour toutes les familles.

- Consultations des nourrissons, bilans de santé scolaires, actions diverses d'éducation pour la santé



L'équipe de la PMI (sage-femme, infirmière puéricultrice, médecin) vous propose gratuitement :

- des temps de préparation à la naissance, le vendredi de 14h à 16h sur rendez-vous auprès d'une sage-femme,
- un temps d'échanges autour de l'allaitement, animé par une sage-femme, le 2ème vendredi du mois de 14h à 16h, sans rendez-vous, ouvert aux femmes enceintes et allaitantes,
- des permanences pesées pour les nourrissons le jeudi de 14h à 16h, sur rendez-vous avec l'infirmière puéricultrice,

- > des visites à domicile et/ou à la Maison de la Métropole, sur rendez-vous :
 1. pendant et après la grossesse avec une sage-femme et/ou l'infirmière puéricultrice,
 2. pour le nourrisson avec une infirmière puéricultrice,
- > des informations sur les modes de garde, sur rendez-vous avec une infirmière puéricultrice.
- > des consultations médicales pour les enfants de moins de 6 ans, sur rendez-vous tous les lundis de 13h30 à 16h30.
- > pour les enfants jusqu'à 6 ans, le service de PMI organise également des bilans de santé dans les écoles maternelles.



Les renseignements et rendez-vous doivent être pris soit **par téléphone au 04 28 67 16 70** soit **directement à la Maison de la Métropole** de Craponne.



MAIRIE DE CRAPONNE
1 place Charles de Gaulle
BP 14 - 69290 Craponne

HORAIRES :
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :
8h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30
Mercredi et Samedi :
8h30 > 12h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout accepter

Personnaliser